

Peuvent faire acte de candidature, les personnels titulaires de l'Education nationale appartenant au corps :

- des professeurs des écoles
- des professeurs des lycées et collèges
- des professeurs de lycées professionnels

### 1. PUBLIC ACCUEILLI

L'E.R.E.A.- L.E.A. de Verny accueille des élèves de 12 à 18 ans en grande difficulté scolaire et sociale.

Ils sont scolarisés en S.E.G.P.A. ou suivent une formation qualifiante de niveau V.

La capacité d'accueil de l'internat est de 124 places (*108 garçons et 16 filles*).

### 2. CARACTERISTIQUES DU POSTE

L'adjoint au chef d'établissement chargé de la vie scolaire et des EGPA est **membre de l'équipe de direction**. A ce titre, il participe à l'ensemble des réunions.

Ses missions s'inscrivent en complémentarité de celles de l'adjoint chargé(e) de l'internat.

L'établissement est ouvert du lundi 8h15 au vendredi 17h30. **Les élèves ne sont pas accueillis le week-end.**

L'adjoint chargé de la vie scolaire et des EGPA effectue un **service hebdomadaire effectif de 34 heures** qui inclut les 2 heures statutaires de réunion de coordination et de synthèse.

### 3. MISSIONS ATTRIBUEES

L'adjoint au chef d'établissement chargé de la vie scolaire et des EGPA assume **des missions pédagogiques, éducatives et administratives** :

- Il gère les absences et les retards, organise le suivi des élèves, transmet le courrier aux familles pour l'absentéisme.
- Il met en place, en lien avec les familles, une prévention du décrochage scolaire.
- Par délégation du chef d'établissement, il est amené à manager les réunions de synthèse et de coordination, à raison de deux heures hebdomadaires, ainsi que les conseils de classe.
- Il s'assure du bon déroulement des enseignements et coordonne les actions de l'ensemble de l'équipe pédagogique de la SEGPA.
- Il organise et planifie les emplois du temps en cas d'absence des professeurs.
- Il met en place les conditions permettant la représentation des élèves dans les différentes instances. Il organise les élections des représentants et assure la formation des délégués.
- Il travaille en étroite collaboration avec l'AED, le Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, l'adjoint(e) chargé(e) de l'internat, l'assistante sociale scolaire, l'infirmière et la direction.

#### 4. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Sens des responsabilités et de l'organisation, compte-tenu de l'implication attendue au sein de l'équipe de direction
- Bonne connaissance du profil des élèves relevant de l'enseignement général et professionnel adapté
- Bonne connaissance de l'A.S.H., des techniques d'adaptation, des parcours d'orientation et des formations qualifiantes
- Connaissance de l'adolescent, des problématiques associées, des réponses appropriées (*prévention, autorité, vigilance, valorisation*)
- Aptitudes au management, à la conduite d'une équipe
- Sens de la communication et des relations humaines
- Capacités d'analyse, d'anticipation et de discernement
- Réactivité, capacité à révenir et à gérer les situations de crise
- Maîtrise des outils numériques

#### 5. MODALITE D'AFFECTION

Affectation à titre définitif pour les titulaires des titres requis (*CAPA-SH ou 2 CA-SH ou diplôme équivalent*).  
L'exercice à temps partiel est incompatible avec le profil du poste.

#### 6. MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien avec une commission.

Les personnels intéressés adresseront, **par voie hiérarchique**, une lettre de candidature et de motivation à la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale de Moselle / Division des Ecoles / DE2 Gestion administrative des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré (à l'attention de Mme KRÄMER) **au plus tard pour le 22 mars 2017**

*Chaque candidat peut se mettre en rapport avec Madame DEFRANOUX, directrice de l'EREA-LEA de Verny (tel : 03.87.52.70.74) afin d'obtenir des informations plus précises sur la nature du poste et l'organisation du service.*

adresse postale : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale  
Division des Ecoles (à l'attention de Mme KRÄMER)  
1 rue Wilson - BP 31044 - 57036 METZ CEDEX 1

adresse électronique : [ce.dsden57-de2@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dsden57-de2@ac-nancy-metz.fr)